« Nous les présidents des villes suisses appelons à voter NON à l'initiative contre le droit de recours des organisations »

« Une bonne qualité de vie est un facteur déterminant pour notre pays comme pour nos agglomérations. Le respect du droit de l'environnement est donc une priorité pour les villes suisses. Le droit de recours des associations joue un rôle important à cet effet. Sa suppression dans les faits signifierait un net recul dans la protection de notre environnement. »



Aarau Marcel Guignard

















Lausanne Daniel Brélaz

00

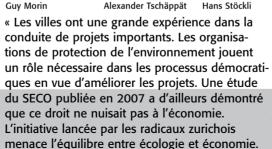
Soleure Kurt Fluri



Schaffhouse Marcel Wenger



Thoune
Hansueli von Allmen





Non

Avec : le Conseil fédéral les chambres fédérales 45 professeurs de droit l'Union des villes suisses